

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$5.00 (payable durant l'année) 6.00

Bureaux à Québec, No. 1, rue Beaudé, à côté du Bureau de Poste.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion \$0.50. Chaque insertion suivante 0.12. Pour chaque ligne au-dessus de six lignes, première insertion \$0.05

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Éditeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, libraires, rue St. Vincent.

QUEBEC,

SAMEDI, 3 OCTOBRE 1868.

Nouvelles du Jour.

La nomination de M. le Sénateur Aikins à la présidence du conseil privé a été accueillie avec calme. La plupart des journaux se sont bornés à enregistrer cette nouvelle; le Globe même n'a point encore foudroyé cet ancien ami de M. Brown, devenu ministre et collègue de M. MacDougall, mais l'orage ne fait peut-être que tarder.

de qui occuperait une position plus centrale à travers le Nouveau-Brunswick et la troisième suivrait la ligne tracée par le major Robinson en 1848.

LES VACANCES DU LUNDI

J'ai lu avec une grande avidité le récit fait par M. Théophile Gauthier de son excursion au Mont-Blanc. Ce récit, baptisé par le poète critique de 'Tableau des montagnes', avait été quelque peu tamponné par le journal officiel de l'Empire français.

la chaîne du Mont-Blanc, revêtu de forêts et de pâturages, avait des tons d'une intensité et d'une vigueur admirables. Figurez-vous une immense pièce de velours vert chiffonné à grands plis comme un rideau de théâtre, avec les noirs profonds de ses cassures et les miroitements dorés de ses lumières.

LES DUCHESSISTES.

La mort de M. de Régisau avait produit une grande commotion au sein de cette bande d'irreguliers dont il occupait moralement les fonctions de chef de file. Elle avait éveillé d'innombrables susceptibilités jusque-lors engourdis ou apaisées; elle provoquait, en outre, la nécessité d'entrer une bonne fois dans la voie des peines judiciaires.

ceur les boutons de rose, dans leur corsage de velours vert. On ne pouvait rien dire de plus joli, de plus purifié et de plus faux.

LES DUCHESSISTES.

La mort de M. de Régisau avait produit une grande commotion au sein de cette bande d'irreguliers dont il occupait moralement les fonctions de chef de file. Elle avait éveillé d'innombrables susceptibilités jusque-lors engourdis ou apaisées; elle provoquait, en outre, la nécessité d'entrer une bonne fois dans la voie des peines judiciaires.

toute une trainée de mécontents. Enfin, cette mort devait avoir encore pour résultat de sonlever une masse d'autres complications dont la moindre allait frapper en plein cœur l'association de la Fraternelle.

LES DUCHESSISTES.

La mort de M. de Régisau avait produit une grande commotion au sein de cette bande d'irreguliers dont il occupait moralement les fonctions de chef de file. Elle avait éveillé d'innombrables susceptibilités jusque-lors engourdis ou apaisées; elle provoquait, en outre, la nécessité d'entrer une bonne fois dans la voie des peines judiciaires.

— Ah! pardon, mon cher comte, interrompit le président Dubourg, nous ne nous entendons plus. Je vous parle, moi, de faire cesser vos duels et vos meurtres, vous, qu'il y a encore de la besogne à faire. Songez-y; ce que je vous dis là a une immense importance; il s'agit aujourd'hui non pas de fixer un regard en avant, mais au contraire de le jeter en arrière; en un mot, vous ne devez plus espérer satisfaire vos vengeances; votre seule préoccupation doit être désormais de faire oublier le passé.

LES DUCHESSISTES.

La mort de M. de Régisau avait produit une grande commotion au sein de cette bande d'irreguliers dont il occupait moralement les fonctions de chef de file. Elle avait éveillé d'innombrables susceptibilités jusque-lors engourdis ou apaisées; elle provoquait, en outre, la nécessité d'entrer une bonne fois dans la voie des peines judiciaires.

Nous donnons ci-dessus la traduction de la dépêche par laquelle le ministre des Colonies, le Duc de Buckingham, a annoncé à notre gouvernement que les Autorités Impériales approuvaient le choix du tracé Robinson;

LE MONT-BLANC. Par M. Th. Gauthier. Je me suis écrié: "Si l'histoire d'Enoché était une fable hier encore, demain ce sera une vérité. Théophile Gauthier va élargir le domaine du Gouté sur le grand plateau, les aiguilles de cristal sur les fleuves de glace, le Mont Blanc sur le Mont-Rose, et escalader les cieux de la poésie."

LE MONT-BLANC. Par M. Th. Gauthier. Je me suis écrié: "Si l'histoire d'Enoché était une fable hier encore, demain ce sera une vérité. Théophile Gauthier va élargir le domaine du Gouté sur le grand plateau, les aiguilles de cristal sur les fleuves de glace, le Mont Blanc sur le Mont-Rose, et escalader les cieux de la poésie."

LES DUCHESSISTES. UN HORRIBLE DRAME. La mort de M. de Régisau avait produit une grande commotion au sein de cette bande d'irreguliers dont il occupait moralement les fonctions de chef de file.

LES DUCHESSISTES. UN HORRIBLE DRAME. La mort de M. de Régisau avait produit une grande commotion au sein de cette bande d'irreguliers dont il occupait moralement les fonctions de chef de file.

LES DUCHESSISTES. UN HORRIBLE DRAME. La mort de M. de Régisau avait produit une grande commotion au sein de cette bande d'irreguliers dont il occupait moralement les fonctions de chef de file.

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

LIEUTENANT ROBERT

— Oh! madame, je n'ai point l'honneur d'être votre mari; gardez vos dénégations pour M. le duc de Saunves, et, quant à M. Robert, rassurez-vous, il est sain et sauf. Seulement, par mesure de précaution, il est resté au régiment, et il médite actuellement sans doute dans sa chambre, sous la garde d'un fonctionnaire, la fable de la Fontaine, que vous savez, du Pot de terre et du pot de fer.

cupait, et repoussant violemment M. de Montagny, elle s'élança dans la direction de l'escalier. Déjà elle en avait gravi les premières marches lorsque, au bruit de la porte d'entrée qu'on avait cherché en vain à ébranler, succéda celui d'une vitre brisée. Presque au même instant la fenêtre s'ouvrit avec fracas et donna passage à un nouveau venu. Celui-ci s'élança d'un bond au milieu de la salle basse et ses bottes à operons d'acier retentirent sur le pavé de briques à chaîne de pierre comme un éclat de foudre en soulevant un sillon d'éclincelles.

secours providentiel s'était transformé en menace et en épouvante indicible. Sous l'influence de cette pensée, elle se laissa glisser instinctivement plus morte que vive jusqu'au bas de l'escalier dont elle avait gravi les premiers degrés et, pour la première fois alors, elle releva vivement son voile. On put voir ses beaux yeux noirs tendus plus brillants par les larmes qui s'y amassaient, et son visage où se lisaient les plus vives angoisses. Déjà devenue suppliante, elle s'avancait au-devant du jeune officier pour le contenir, lorsque le colonel, sans perdre un seul instant, au moins en apparence, son imperturbable sang-froid et son insolent air d'ironie, s'écria en arborant son lorgnon sous l'arcade sourcilière de l'œil gauche: — Oui-dà! il me semble que c'est M. le lieutenant Robert. Commencez par vous découvrir, monsieur, devant votre colonel!

— Ce que je ferais?... Je vous prouverais, tout colonel que vous êtes et fussiez-vous même maréchal de France que je suis homme à faire expier à l'offenseur le moindre outrage qu'il se permettrait. — Ah! vous me prouveriez cela! en êtes-vous bien sûr? Eh bien! moi, mon petit monsieur, qui n'ai pas de leçons à recevoir de mes subordonnés, mais qui en ai à leur donner, je vous prouverai que ce n'est pas impunément non plus qu'un lieutenant manque de respect à son colonel. Vous allez en attendant, me faire le plaisir de décamper bien vite d'ici, et de retourner au régiment à l'instant même. Vous avez violé les arrêts de rigueur qui vous ont été infligés. Tant pis pour vous! vous vous êtes mis dans le cas d'être considéré comme déserteur, et, si vous ne partez incontinent, j'envoie le premier passant chercher les gendarmes, qui sont à cinq cents pas d'ici, et je vous fais prendre au collet et conduire, sous bonne escorte, à pied, de brigade en brigade, jusqu'à Tours. Cela vous va-t-il? vous n'avez qu'à parler.

— Ce que je ferais?... Je vous prouverais, tout colonel que vous êtes et fussiez-vous même maréchal de France que je suis homme à faire expier à l'offenseur le moindre outrage qu'il se permettrait. — Ah! vous me prouveriez cela! en êtes-vous bien sûr? Eh bien! moi, mon petit monsieur, qui n'ai pas de leçons à recevoir de mes subordonnés, mais qui en ai à leur donner, je vous prouverai que ce n'est pas impunément non plus qu'un lieutenant manque de respect à son colonel. Vous allez en attendant, me faire le plaisir de décamper bien vite d'ici, et de retourner au régiment à l'instant même. Vous avez violé les arrêts de rigueur qui vous ont été infligés. Tant pis pour vous! vous vous êtes mis dans le cas d'être considéré comme déserteur, et, si vous ne partez incontinent, j'envoie le premier passant chercher les gendarmes, qui sont à cinq cents pas d'ici, et je vous fais prendre au collet et conduire, sous bonne escorte, à pied, de brigade en brigade, jusqu'à Tours. Cela vous va-t-il? vous n'avez qu'à parler.

— Ce que je ferais?... Je vous prouverais, tout colonel que vous êtes et fussiez-vous même maréchal de France que je suis homme à faire expier à l'offenseur le moindre outrage qu'il se permettrait. — Ah! vous me prouveriez cela! en êtes-vous bien sûr? Eh bien! moi, mon petit monsieur, qui n'ai pas de leçons à recevoir de mes subordonnés, mais qui en ai à leur donner, je vous prouverai que ce n'est pas impunément non plus qu'un lieutenant manque de respect à son colonel. Vous allez en attendant, me faire le plaisir de décamper bien vite d'ici, et de retourner au régiment à l'instant même. Vous avez violé les arrêts de rigueur qui vous ont été infligés. Tant pis pour vous! vous vous êtes mis dans le cas d'être considéré comme déserteur, et, si vous ne partez incontinent, j'envoie le premier passant chercher les gendarmes, qui sont à cinq cents pas d'ici, et je vous fais prendre au collet et conduire, sous bonne escorte, à pied, de brigade en brigade, jusqu'à Tours. Cela vous va-t-il? vous n'avez qu'à parler.

Annonces Nouvelles.

Eloge de Messire T. S. Lesieur Desaulniers.

Prononcé à la distribution des prix du Séminaire de Saint-Hyacinthe, le 7 juillet 1868.

PRIX : 25 CENTES. GARANT & TRUDEL.

Québec, 3 oct. 1868.

BOITE A MUSIQUE A VENDRE.

UNE Boite à Musique en Bois de Rose, jouant dix airs, avec accompagnement de Clavier et de Chœur, et exécutant aussi l'Opéra de la Grande Duchesse de Gerolstein, La Belle Héloïse, La Traviata, etc. Prix \$130.

S'adresser à E. JACOT, Rue de la Couronne.

Québec, 3 oct. 1868.

Timbres à Billets et Timbres Poste, A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS.

TOURANGEAU, MAHONY & C^{ie}, AGENTS DE CHANGE.

No. 18, Rue St. Pierre, Basse-Ville, Presque vis-à-vis la Banque de Québec.

Québec, 3 oct. 1868.

VENTE JUDICIAIRE.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR DE CIRCUIT.

LOUIS AMYOT, Demandeur, vs. DAME AGATHE FALARDEAU, Défenderesse.

EN vertu d'un bref de fieri facias de biens émané en cette cause, seront vendus, LUNDI, le douzième jour d'octobre, courant, à NEUF heures avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, No. 301, rue St. Jean, Québec, tous les Meubles et Effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en Tables, Sofas, Chaises, Commodes, Tapis, Lave-mains, etc., etc.

PH. CAMPAGNA, H. C. S.

Québec, 3 oct. 1868.

VENTE JUDICIAIRE.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR DE CIRCUIT.

LOUIS AMYOT, Demandeur, vs. DAME AGATHE FALARDEAU, et al., Défenderesses.

EN vertu d'un bref de fieri facias de biens émané en cette cause, seront vendus, LUNDI, le douzième jour d'octobre, courant, à NEUF heures avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, No. 301, rue St. Jean, Québec, tous les Meubles et Effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en Tables, Sofas, Chaises, Commodes, Tapis, Lave-mains, etc., etc.

PH. CAMPAGNA, H. C. S.

Québec, 3 oct. 1868.

VENTE JUDICIAIRE.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR DE CIRCUIT.

M. A. PLAMONDON, Demandeur, vs. JOSEPH LAFORME, Défendeur.

EN vertu d'un bref de fieri facias de biens émané en cette cause, seront vendus, MARDI, le treizième jour d'octobre, courant, à DIX heures avant-midi, sur le marché de la Haute-Ville de Québec, tous les Meubles et Effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en Horloges, Montres, Tables, Chaises, Cheval et Wagon.

HONORÉ CASALEU, H. C. S.

Québec, 3 octobre 1868.

VENTE JUDICIAIRE.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR DE CIRCUIT.

JOSEPH PICHÉ, et al., Demandeurs, vs. JOSEPH POULIOT, Défendeur.

EN vertu d'un bref de fieri facias de biens émané en cette cause, seront vendus, MARDI, le treizième jour d'octobre, courant, à DIX heures avant-midi, sur le marché de la Haute-Ville de Québec, tous les Meubles et Effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en Tables, Sofas, Chaises, Commodes, Tapis, Lave-mains, etc., etc.

HONORÉ CASALEU, H. C. S.

Québec, 3 oct. 1868.

VENTE JUDICIAIRE.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR DE CIRCUIT.

JOSEPH FALARDEAU, Demandeur, vs. ELEONORE CARREAU, Défenderesse.

EN vertu d'un bref de fieri facias de biens émané en cette cause, seront vendus, MARDI, le treizième jour d'octobre, courant, à DIX heures avant-midi, sur le marché de la Haute-Ville de Québec, tous les Meubles et Effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en Tables, Sofas, Chaises, Commodes, Tapis, Lave-mains, etc., etc.

F. LEPAGE, H. C. S.

Québec, 3 octobre 1868.

VENTE JUDICIAIRE.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR DE CIRCUIT.

MICHEL CÔTE, Demandeur, vs. CÉSIRE PROTEAU, Défenderesse.

EN vertu d'un bref de fieri facias de biens émané en cette cause, seront vendus, MARDI, le treizième jour d'octobre, courant, à DIX heures avant-midi, sur le marché de la Haute-Ville de Québec, tous les Meubles et Effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en Tables, Sofas, Chaises, Commodes, Tapis, Lave-mains, etc., etc.

F. LEPAGE, H. C. S.

Québec, 3 oct. 1868.

VENTE JUDICIAIRE.

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC. COUR DE CIRCUIT.

DAME ELÉONORE ARTEAU, de Québec, épouse séparée quant aux biens de ALEXIS RANCOURE, du même lieu, Charbon, Demanderesse, vs. DAME AGATHE FALARDEAU, de Québec, épouse séparée quant aux biens de PIERRE CHARTRE, du même lieu, Commerçant, Défenderesse.

PAR ENCAN PUBLIC sera vendu au domicile de la dite défenderesse, faubourg St. Jean de cette ville de Québec, rue St. Jean, No. 301, à DIX heures avant-midi, le douzième jour d'octobre, tous les Meubles et Effets de Ménage de la dite défenderesse, consistant en Sofas, Chaises, Tapis, Sideboard, Tables, Commodes et autres Articles, etc., saisis en cette cause, en vertu d'un bref de fieri facias de biens émané en cette cause.

AUGUSTIN LABREQUE, H. C. S.

Québec, 3 oct. 1868.

ÉLÉMENTS

DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE AGRICOLES.

PAR F. A. H. LARUE.

PRIX:—15 sous l'Exemplaire ou 6s. la Douzaine.

A vendre au Bureau de l'Événement et chez MM. Garant & Trudel, Libraires.

Québec, 14 avril 1868.

Annonces Nouvelles.

VENTE A L'ENCAN, PAR G. F. GIBSONE & C^{ie}.

ACTE DE LA FAILLITE 1864.

PAR ENCAN sera vendu aux magasins des soussignés, MERCREDI, le 7 du courant, à commencer à DEUX heures P. M. précises.

Par ordre de W. WALKER, Ecr.,

Syndic Officiel, au bénéfice des créanciers, un fonds considérable et de haute valeur de MARCHANDISES D'AUTOMNE, provenant de la faillite de L. B. Pelletier, marchand du faubourg St. Roch:

Draps, Casimirs, Dosskins, Tweeds, Flanelles, Étoiles à manteaux, Caris, Indiennes, Coton, Cotonnade, Shirting, Coton barré, Indiennes à chemises, Coton ouaté, Mousseline blanche, Châles, Couvre-pieds, Bas et Bonnets, Chapeaux, Étoiles à robes de goût et en grande variété, Cotonnade, Mérinos français, Toile grise, Toile brune d'Hollande, Batiste, Indiennes, Crépes, Plumes, Fleurs, Chapeaux de paille, Cols, Gants, Écharpes, Corslets, Crinolines, Dentelles, Garnitures, Nots, Et une variété d'articles de mercerie. Effets et meubles appartenant au magasin, etc.

A 3 heures p. m. précises, le bail de la maison.

Les conditions seront données le jour de la vente.

G. F. GIBSONE & C^{ie}, E. & C.

Québec, 3 octobre 1868.

Nouvelle Musique de Danse.

The Schneider Valse, Lalla Rookh Quadrilles, Pauline Valse, After Dark Quadrilles, The Golden Beauty Waltz, Cootie's New Irish Quadrilles, The Court Beauties Valse, Drusilla Valse, The Knight of St. Patrick Lancers.

A vendre chez R. MORGAN, Marchand de Pianos et de Musique, No. 44, Rue St. Jean.

Québec, 2 oct. 1868.

NOUVELLES CHANSONS COMIQUES.

LA Moutre à M^one Thomas.—La Chanson de Fortunio.—Le Rieur.—Speech.—C'est les Bets qu'on l'plus d'Esprit.—Les Bourgeois est un diable de monde.—Un amour de Sapeur.—Voyage de Madame Chipeland aux environs de Paris.—Bonheur des Champs.—Pourquoi? Par-que!—Le départ pour les saut.—Vieux Garçon.

A vendre chez R. MORGAN, Marchand de Pianos et de Musique, No. 44, Rue St. Jean.

Québec, 3 oct. 1868.

SALLE DE MUSIQUE.

GRANDE REUNION D'ARTISTES.

Les Vieux Allégianiens!

Les célèbres Chanteurs et les Sonneurs de Cloches Suisses, venant d'Europe, vont arriver dans quelques jours!

LUNDI ET MARDI SOIR,

LES 5 et 6 OCTOBRE.

Il n'y aura pas de remise de soirée sous prétexte de mauvais temps.

A raison d'autres engagements, ils ne pourront de rentrer à Québec que jeudi.

DEUX SOIRÉES SEULEMENT.

THE ALLEGHANIANS VOCALISTS AND SWISS BELL RINGERS. (Organisés en 1846 par J. M. BOULARD.) Etant de retour d'un voyage de six mois sur le Continent Européen, (durant lesquels ils ont donné avec éclatants succès vingt-huit Concerts dans la Grande Salle St. Jacques, à Londres, june le 6 Janvier, dernier, au Palais de Cristal, devant une assistance de onze mille trois cent quatre-vingt-quatre personnes, et en l'Église honneur de paroisse devant la Reine Victoria et la Famille Royale au château de Windsor, annoncent très respectueusement comme ci-dessus leurs SOIRÉES MUSICALES devenues si populaires. Les Cloches dont se servent les Alleghaniens ont été expressément manufacturées en Suisse, pendant leur visite dans les différentes villes d'Europe. ADMISSION:—Sièges Réservés, 50 cts.; Galeries, 37 1/2 cts.; Parterre, 25 cts. On peut retirer des SIÈGES D'AVANCE chez M. Hottelwell, vis-à-vis le Bureau de Poste; on pourra y voir aussi un plan de la Salle. Prof. J. M. BOULARD, Directeur. D. G. WALDRON, Agent.

SOIE! SOIE!! SOIE!!!

Les soussignés ont l'honneur de prévenir les dames de Québec, qu'ils viennent de recevoir un assortiment considérable de Soie Glace, Gros Grain, Gros Pékin, Coton Jaune, Blanc et à Drap, Mérinos Français, Étoffes à Robes, etc., etc.

Le tout sera vendu à 25 pour cent meilleur marché que le cours ordinaire du prix de détail de Québec.

S. B.—Les Marchandises seront envoyées à domicile pour être examinées. Les ordres seront reçus par M. N. ALLAIRE & C^{ie}, Chez MM. POTTEVIN & LECOMTE, Ancienne Maison O. Giroux, Québec, 2 oct. 1868.—1m-31s

LA BANQUE NATIONALE.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de quatre pour cent, sur le Capital de cette Banque, a été déclaré pour le 1er semestre de la présente année, et que ce dividende sera payable à la dite Banque dans cette cité depuis LUNDI, le 2 Novembre prochain. Le livre de transfert sera fermé depuis le 16 Octobre au 2 Novembre.

F. VEZINA, Caissier.

Québec, 30 sept. 1868.

Annonces Nouvelles.

MONTMINY & BRUNET

ANNONCENT QU'ILS ONT REÇU

Par les derniers Vapeurs venus d'Europe.

Un grand assortiment de Winsey depuis 64 la verge et plus, 2,500 verges Alpaca cordé valant 1s 4d sera à 10d la verge, Un grand choix de Mérinos Français depuis 1s 6d la verge et plus, Un grand lot de Popeline de laine dit Drap Impératrice à 2s 6d la verge valant 3s 6d.

Flanelles de fantaisie tout laine à 1s 8d la verge et plus, Couvertes de laine blanche à 6s 10d la couverte et plus, Drap de Pilote, bleu et noir, à 4s 6d. la verge et plus, Drap dit Water-Proof à 4s la verge et plus.

MONTMINY & BRUNET ont aussi reçu leur assortiment ordinaire de MARCHANDISES D'UTILITÉ ET DE GOUT, tel que: Velours de soie, Velveteine, Drap dit Polaire pour blouses de Dames, Fleurs, Rubans, Plumes, Chapeaux de Paille, Chapeaux de Feutre, Gants d'Alexandre, Gants de Drap, Bas, Corslets, Boutons, Garnitures, etc., etc., etc.

MONTMINY & BRUNET, Coin des Rues du Pont et des Fossés, St. Roch.

Québec, 30 sept. 1868.

LE COUP D'APPÉTIT.

MESSIEURS POULIN & C^{ie}, de la Cité de Ottawa, sont maintenant prêts à recevoir des ordres pour aucune quantité soit en caisses, soit en futures de leur célèbre Absinthe si bien connue sous le nom de LE COUP D'APPÉTIT.

Une liste des prix sera envoyée franc de port à quiconque en fera la demande. Québec, 29 sept. 1868.—6f

CIGARES DE LA HAVANE!

VENANT D'ÊTRE REÇUS:

Constantement en mains, un assortiment considérable de Cigares importées des divers marchés. W. H. SHULTZ, Bâtisses de M. Shaw, Basse-Ville. Québec, 28 sept. 1868.

ON DEMANDE,

UN JEUNE HOMME actif pour porter des Paquets et se rendre généralement utile. GLOVER & FRY, Québec, 29 sept. 1868.

CORDAGES.

CORDAGE GOURDONNÉ, Article d'Importation, De 7 1/2, 8 et 9 pouces, 90 brasses. A vendre par LEMESURIER & CHAMPION, Québec, 28 sept. 1868.—3f

PEG-TOP DEPOT.

VENANT d'être reçus d'Angleterre, un assortiment de PARDESSUS complets à l'épave de l'our, depuis \$8 en montant.

Un lot choisi de Drap de Castor et d'Étoffes à Par-dessus de première qualité, Tweeds, Dosskins et Étoffes de goût à Pantalons, Meltons, Drap Fin et Étoffes à Vestes et à Gilets. D. MORGAN, Côte Lamontagne, Québec. Québec, 24 sept. 1868.—6f

MANUFACTURE

CANADA.

Nous offrons aujourd'hui à nos pratiques un grand lot de Marchandises faites en Canada, extrêmement à bon marché, qui ont été achetées par nous à des prix considérablement au-dessous de leur valeur primitive, savoir:

150 Pièces Flanelle Blanche du Canada, 250 Paires Couvertes Blanches du Canada, 370 Pièces Tweeds du Canada

—Aussi— 80 Pièces Mérinos Français à un grand sacrifice.

Les prix et qualités des Marchandises ci-dessus mentionnées satisfieront à tous ceux qui les recevront.

CLOVER & FRY, Québec, 29 sept. 1868.

Venant d'être reçus:

STATUTS DU CANADA, 2me partie, 1868, en Fixe-Bongles. GARANT & TRUDEL, Libraires. Québec, 22 août 1868.

AVIS.

AVIS est par le présent donné qu'il sera fait application à la prochaine Session de la Chambre Locale, pour obtenir un charte d'incorporation pour la Compagnie du Chemin à L'Isle de Québec à Gosford. C. L. J. FITZGERALD, Secrétaire. Québec, 1 sept. 1868.

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL

de CLERGÉ CANADIEN, Par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours, par l'Abbé C. Tanguay, prix 75 cts. A vendre chez GARANT & TRUDEL, Libraires, Rue de la Fabrique, Haute-Ville. Québec, 22 août 1868.

AVIS.

MONSIEUR F. N. HÉRYÉOU, PROFESSEUR honoraire de droit civil à Montréal et à Québec, des familles les plus distinguées, se propose de donner chez lui ou à domicile: 1o. Leçons de Français, de Latin, de Littérature Française et d'Histoire. 2o. De diriger les Élèves dans un Cours complet de Rhetorique. S'adresser au Bureau de l'Événement. Québec, 8 sept. 1868.

AVIS.

Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a en mains les meilleurs vins français, (importés par M. Aubry,) Bergerac, O'porto, Grave, à des prix très réduits. A W. LABELL, Marchand-Epicier, Marché Champlain. Québec, 27 juillet 1868.

NOUVELLES

MARCHANDISES SECHES

CHEZ

LEGER & RINFRET.

45 Caisses

TOUT

RECEMMENT RECUES,

PAR LES STEAMERS

NOVA SCOTIAN,

HIBERNIAN,

GERMANY et

DAMASCUS.

NOUS annonçons respectueusement à nos clients et acheteurs que nous venons de recevoir les Marchandises ci-dessous:

8 Caisses Etoffes à Robes,

2 Caisses Soie,

4 Caisses Tweed Ecossois,

6 Ballots Coton Jaune,

4 Ballots Shirting,

7 Caisses Draps,

1 Caisse Toile à Draps,

2 Caisses Coton à Draps,

2 Caisses Essuie-Mains,

2 Caisses Toile en Fil (de Famille.)

4 Caisses Merceries (small Wares.)

1 Caisse Merinos Français,

1 Caisse Chemises et Cols,

1 Caisse Gants de Kid d'Alexandre.

CHEZ

LEGER & RINFRET,

No. 4, RUE ST. JEAN.

HAUTE-VILLE.

Acte concernant la Faillite, 1864.

Dans l'affaire de JAMES FORSYTH BELL, Failli.

AVIS est par le présent donné que le Failli a déposé à mon bureau un acte de composition et de décharge, dont la teneur doit être exécutée par la majorité en nombre des créanciers du dit Failli, représentant les trois quarts en valeur de ses dettes, sujet à être cautionné pour la vérification de cette proposition; s'il n'y a pas d'opposition au dit Acte faite à moi dans les six jours accordés par la loi depuis la dernière publication de cet avis, je procéderai suivant la teneur du dit acte.

WM. WALKER, Syndic Officiel. Québec, 19 sept. 1868.—2s

ROUSSEAU & PATTERSON,

AYANT reçu un excellent appareil à Sauvetage sous-marin, en connexion avec leur machine à l'huile, sont prêts à exécuter tous les ouvrages que l'on voudrait leur confier. Les ordres laissés chez MM. Leslie & Hamilton seront promptement exécutés.

Le soussigné ayant examiné et fait fonctionner l'Appareil à Sauvetage son-marin, importé par MM. Rousseau & Patterson, a le plaisir de dire que cet Appareil fonctionne d'une manière très efficace. F. DRUMMOND. Québec, 1er oct. 1868.—15j

Venant d'être Reçu:

UN assortiment de CHAUSURES EN CAOUTCHOUC, manufacturées à Montréal et à vendre au plus bas prix pour le commerce. WM. McLEIMONT, No. 14, Rue Arthur. Québec, 29 sept. 1868.

Compagnie du Richelieu.

LIGNE JOURNALIERE DE VAPEURS ENTRE QUEBEC ET MONTREAL.

Loi et après le PREMIER MAI PROCHAIN, les Vapeurs "MONTREAL" et "QUÉBEC" laisseront le quin Napoléon comme suit: LE VAPEUR

MONTREAL, CAPITAINE ROBERT NELSON

PARTIRA TOUS LES LUNDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS, A QUATRE HEURES P. M.

LE VAPEUR QUÉBEC, CAPITAINE J. B. LABELLE,

PARTIRA TOUS LES MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS.

PRIX DES PASSAGES: CHAMBRE (Souper et Lit de Cabine) \$3.00

ENTREPOINT 1.00

Les Billets de Passages seront vendus au Bureau sur le Quai. On ne peut s'assurer des Chambres qu'en prenant les Billets au Bureau. Cette Compagnie ne sera responsable des espèces monnaies et autres valeurs qu'en autant que des communications exprimant leur valeur seront signés à cet effet. J. E. DESCHAMPS, Agent. Québec, 29 avril 1868.

AVIS est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature locale de la Province de Québec, des amendements seront proposés aux 4e, 5e, 11e, 12e, 13e et 16e articles du chapitre (108) cent huit, 29 et 30 Victoria ainsi qu'à leurs différentes clauses pour mieux faciliter la construction du pont y mentionné. Québec, 30 sept. 1868.

Moulin à Carder Demandé.

LE LIN & CARDEUR de seconde main (Double Banker). —Aussi— Une MACHINE à RASER. S'adresser à L'HON. LOUIS RENAUD, Montréal, ou à J. B. RENAUD, Québec. Québec, 25 juillet 1868.

HOTEL-DE-VILLE.

Bureau du Trésorier de la Cité, Québec, 24 août 1868.

Le temps pour l'examen des livres de cotisations et de fieri des plaintes pour surcroît de taxes étant expiré, le soussigné donne avis à toutes les personnes cotisées dans les dits livres de cotisations de payer à son Bureau d'ici à huit jours le montant de leurs cotisations et, à défaut de ce faire, elles seront poursuivies sans avertissement.

Les personnes qui sont chargées pour la Taxe d'Eau, devront se rappeler que par un règlement passé le 24 juillet dernier, elles sont obligées de payer leur taxe d'eau, trois mois d'avance, et par conséquent le semestre de l'année se terminant le 31 Octobre prochain, est dû et payable le 1er Août courant. Aucun délai ne sera accordé et le paiement immédiat est requis de tous les contribuables. L. E. DORION, Trésorier de la Cité. Québec, 24 août 1868.

MELASSES.

MELASSES Clarifiées, en Poignons, Sirop Doré de Golden, en Quarts, Sirop Brillant des Barbades, en Poignons. A vendre par JOHN LEMESURIER & C^{ie}. Québec, 9 sept. 1868.

GENIEVRE DE DEKUYPER.

GENIEVRE de DeKuyper, en Tonnes, Vertes, en Caisse, en Caisse Rouges et Vertes. A vendre par JOHN LEMESURIER & C^{ie}. Québec, 9 sept. 1868.

ALLUM

GRANDE VENTE NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE.

F. X. LEPAGE, MARCHAND.

No. 35, Rue de la Couronne, St. Roch.

Le soussigné informe ses nombreuses pratiques qu'il vient de recevoir et qu'il reçoit encore constamment un assortiment général de MARCHANDISES D'AUTOMNE qu'il pourra offrir en vente à des prix tellement réduits qu'il ne pourra qu'être fait avec avantage.

NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE.

THEOP HUDON, No. 24, Rue de la Couronne, St. Roch.

Quebec, 14 sept. 1868.—1m

Toiles Cirées Anglaises.

VENANT d'être reçues par les derniers vapeurs d'Europe, un grand assortiment de TOILES CIRÉES ANGLAISES depuis une verge jusqu'à six verges de largeur et pouvant être vendues au prix modique de trois à quatre chellings par verge carrée.

TAPIS! TAPIS!!

UNE quantité de TAPIS de toutes sortes tels que Imperial, Écossais, Tapestry, etc., etc., qui seront vendus à d'immenses sacrifices.

ÉPICERIES ET LIQUEURS.

Enseigne du Mulatre.

EDOUARD CLARK, 32, RUE DU PONT, 32, ST. ROCH, QUEBEC.

Le soussigné en offrant ses plus sages et remarquables à tous ceux qui l'ont si libéralement encouragé, expose présentement, informé ses amis et ses nombreuses pratiques de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un assortiment considérable et choisi d'ÉPICERIES, COMESTIBLES, VINS et LIQUEURS, etc., etc., consistant en :

ÉPICERIES ET COMESTIBLES.—Saïndoux, Beurre, Thé, Riz, Café, Barley, Pois, Marinades, Chocolat, Raisin, Fromage, etc., etc.

LIQUEURS.—Eau-de-Vie, Ganjèvre, Vin d'Opport, Claret, Xéres, Liqueurs fines françaises, etc., etc.

DIVERS.—Chandelle, Balais, Seaux, Tabac, Empois, Indigo, etc., etc.

Il espère par son activité et sa ponctualité pouvoir mériter le patronage que le public a accordé à la ci-devant société.

Une Visite à l'Établissement est respectueusement sollicitée.

EDOUARD CLARK, 32, Rue du Pont, St. Roch.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.



E. PERRY & CIE., FABRICANTS

D'ARTICLES DE VOYAGE EN TOUS GENRES. RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, No. 371.

Assortiment complet

D'ARTICLES DE VOYAGE, Malles de Cuir et autres, Valises, Boîtes à Chapeaux, Sacs de Nuit, Gibecières, etc., etc., etc.

N. B.—E. PERRY & CIE. ont obtenu une MÉDAILLE à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867, le PLUS HAUT PRIX accordé pour Articles de voyage à l'Amérique du Nord.

Montreal, 2 mai 1868.—1s

MAISON FRANÇAISE

ROSE DEGARDIN

A transporté son magasin du No. 9 au No. 6, RUE SAINT-JEAN, HAUTE-VILLE.

La soussignée remercie ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'elle a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'elle vient de recevoir par les derniers steamers des

BIJOUTERIES DE TOUTES SORTES, ASSORTIES, DES DERNIÈRES MODÉS DE PARIS.

Qui ont obtenues des médailles à l'Exposition Universelle.

—AUSSI— CHAPEAUX DE PAILLE DE PARIS ET D'ITALIE, DES DERNIÈRES MODÉS, POUR DAMES ET MESSIEURS.

HORLOGES MECANIKES DE TOUTES DESCRIPTIONS, Articles de fantaisie des plus nouveaux et des plus variés.

MAISON ROSE DEGARDIN, No. 6, rue St. Jean.

Quebec, 11 mai 1868.

GUIDE D'AFFAIRES. GUIDE D'AFFAIRES. GUIDE D'AFFAIRES.

- IMPORTATEURS EN GROS. TETU & GARNEAU, No. 28, Rue St. Pierre, Bas-Ville. THIBAUDEAU, THOMAS & CIE, Coin des Rues Sault-Fort et St. Pierre, Bas-Ville. A. HAMEL & FRERES, No. 14, Côte de Lamontagne, Bas-Ville. ÉPICIER EN GROS. JOHN LEMESURIER & CIE, No. 22, Rue St. Pierre, Bas-Ville. NAZAIRE TURCOTTE, Quai de Hunt, vis-à-vis la Maison Connolly, Marchand de Fleurs, Bas-Ville. NOUVEAUTÉS, DÉTAILS. GLOVER & FRY, No. 20, Rue de la Fabrique, Haute-Ville. A. HAMEL & FRERES, No. 22, Rue Sault-Fort, Bas-Ville. MONTMINY & BRUNET, Coin des Rues du Pont et Des Passes, St. Roch. L. N. HENAU, No. 24, Rue du Pont, St. Roch. THÉOPHILE HUDON, Coin des Rues de la Couronne et St. Joseph, St. Roch. H. GAGNON, No. 77, Rue St. Joseph, St. Roch. A. BERGÉVIN, Côte de Lamontagne, Maison Turcotte, Bas-Ville. P. E. GOUBOUT, No. 58, Rue St. Pierre, Coin St. Pierre, Bas-Ville. LEFRANÇOIS, No. 20, Rue de la Couronne, St. Roch. FELIX LAVOIE & FILS, Coin des Rues du Pont et St. François, St. Roch. F. X. LEPAGE, No. 34, Rue de la Couronne, St. Roch. CHOUINARD & FETEAU, No. 25, Rue de la Couronne, St. Roch. F. CARRIER & CIE, No. 57, Rue St. Joseph, St. Roch. FLEUR ET PROVISION. DEMERS & DION, Quai de Hunt, Bas-Ville. J. B. RENAUD, No. 26 et 28, Rue St. Paul, Bas-Ville. HUOT, BOIVAN & CIE, Quai Napoléon, Bâtiment Lemaire, Bas-Ville. THÉOPHILE THÉBERGE, Marché Napoléon, Bas-Ville. J. MARTEL & CIE, Coin des Rues L'Église et St. Joseph, Bas-Ville. MARCHAND A COMMISSION. JOSEPH LEPAGE, No. 7, Rue St. Pierre, Bas-Ville. WELLS & CIE, No. 23, Rue St. Pierre, Bas-Ville. CHS. T. COTE & CIE, (Msrchandise Seches) No. 34, Rue St. Pierre, Bas-Ville. AGENTS DE CHANGE. TOURANGEAU, MAHONY & CIE, No. 18, Rue St. Pierre, Bas-Ville. W. A. FISHER, No. 10, Rue St. Joseph, Bas-Ville. EDUARD GAGNON, Coin des Rues St. Joseph et St. Pierre, Bas-Ville. E. SANDERSON & CIE, No. 30, Rue St. Pierre, Bas-Ville. COURTIER DE DOUANE. J. R. HEALEY, Place à Carrière, Bas-Ville. ÉPICIER EN GROS. LOUIS BOURGEL, Coin des Rues St. Joseph et St. Pierre, Bas-Ville. WILLIAM LARQUE, No. 52, Rue St. Joseph, Bas-Ville. FORTIN & MOREN Y, Coin des Rues Sault-Fort et St. Pierre, Bas-Ville. G. N. BUISSEAU, No. 21, Rue de la Couronne, St. Roch. A. J. MAILLOUX, No. 28, Rue de la Couronne, St. Roch. G. E. PARE & FRERE, No. 26, Rue du Pont, St. Roch. CLARK & FRERE, No. 22, Rue du Pont, St. Roch. JOSEPH LACHANCE, No. 8, Rue St. Joseph, vis-à-vis l'Église St. Roch. MARCHAND DE BOIS. F. O. PAQUET, Havre de Dalous, près de l'Église St. Georges, Planches, Madriers, etc. F. & O. BEAUBEN, Place du Palais, Bas-Ville. Marchands de Quincailleries. TRUDELLÉ & VOYER, No. 43 et 52, Rue St. Pierre, Bas-Ville. JOSEPH BOVIN, Coin des Rues du Pont et St. Joseph, St. Roch. P. H. RHEAUME, Coin des Rues St. Joseph et du Pont, St. Roch. LIBRAIRES. GABANT & TRUDEL, No. 27, Rue de la Fabrique, Haute-Ville. HARDY & MARCOTTE, No. 3, Rue Notre-Dame, Bas-Ville. M. L. CREMAZIE, No. 12, Rue du Palais, Haute-Ville. J. A. LANGILAS, No. 63, Rue St. Joseph, vis-à-vis l'Église St. Roch. RELIEUR ET REGLEUR. M. E. PROULX, No. 4, Rue Des Carrières, Haute-Ville. Marchands de Musique. E. LARUE & CIE, Nos. 741 et 20, Rue St. Joseph, St. Roch. PÉTRUS FLAMONDON, No. 60, Rue Nouvelle, Haute-Ville. PROFESSEURS DE MUSIQUE. M. AUG. DESROCHERS, No. 12, Rue du Palais, Haute-Ville. M. G. McNILL, No. 13, Rue St. Joseph, vis-à-vis l'Église St. Roch. Réparation d'Instruments de Musique. ROCH LYONNAIS, No. 33, Rue St. Joseph, St. Roch. ALLEVIN & CHAUVEAU, Bureau, No. 2, rue Bédard, Haute-Ville. RICHARD ALLEVIN, ALPHONSE CHAUVEAU. F. LANGELIER, No. 5, Rue du Palais, Haute-Ville. GABON & DUVAL, No. 50, Rue St. Pierre, Bas-Ville. C. F. D'AGNE, Coin des Rues St. Pierre et Sault-Fort, Bas-Ville. LARUE & RÉMILLARD, No. 5, rue Bédard, Haute-Ville. ERNEST BRUNEAU, St. Joseph, Haute-Ville. NOTAIRES. E. S. GLACKMEYER, No. 23, Rue St. Pierre, Bas-Ville. GEORGE LARUE, No. 2, Rue de l'Église, St. Roch. J. B. HAMEL, No. 3, rue St. Joseph, St. Roch. PHARMACIENS. J. E. MARTEL, No. 6, rue St. Joseph, St. Roch. ROCH DUGAL, No. 25, rue de la Couronne St. Roch. ALFRED BRUNET, Coin des Rues St. Paul et St. Nicolas, Palais. JOHN VEIDON, No. 50, Rue St. Joseph, St. Roch. Oculiste et Auriste. DR. L. J. A. SIBARD, No. 18, Rue St. Louis, St. Roch. MÉDECIN. LUCIEN MORAUD, Coin des Rues St. Joseph et St. François, Bas-Ville. DENTISTES. DR. FOURTIER, No. 15, Rue St. Jean, Haute-Ville. J. A. VESNER, No. 41, Rue St. Joseph, St. Roch. PHOTOGRAPHES. T. GASTONGUAY, No. 48, Rue St. Joseph, St. Roch. LIVERNOIS & BIENVENU, No. 2, Rue St. Jean, Haute-Ville. Horlogers et Bijoutiers. H. DROLET, No. 2, Rue St. Joseph, St. Roch. P. H. BRUNET, Coin des Rues St. Joseph et St. François, Bas-Ville. AMÉDÉE SAY-MAN, No. 22, Rue St. Joseph, St. Roch. ÉMILE JACOB, No. 25, Rue de la Couronne, St. Roch. S. BRÉARD, No. 20, Rue St. Joseph, St. Roch. B. DELABAYE, No. 2, Rue St. Jean, Haute-Ville. MARCHANDS TAILLEURS. M. MEAVOY, Coin des Rues du Pont et Des Passes, St. Roch. MOISE PARADIS, No. 22, Rue St. Joseph, St. Roch. CHAPELIER. G. COTE, Coin des Rues St. Joseph et St. François, Bas-Ville. ALEXANDRE BOISVERT, No. 48, Rue St. Joseph, St. Roch. J. E. LAMBERT, No. 25, Rue St. Joseph, St. Roch. Lampes et Huile de Charbon. F. O. VALLERAND, No. 10, Rue de Lamontagne, Bas-Ville. F. O. VALLERAND, Quai de Hunt, vis-à-vis la Maison Connolly, Marchand de Fleurs, Bas-Ville. HENRY GOODWIN & CIE, No. 22, Rue St. Joseph, St. Roch. TABACONNIER. N. DUBOIS, No. 25, Rue de la Couronne, St. Roch. FERBLANTIER. FRANÇOIS LETOURNEAU, No. 58, Rue St. Joseph, St. Roch. TANNER. OLIVIER ROCHETTE, No. 25, Rue St. Joseph, St. Roch. SELLER. LOUIS TANGUAY, No. 25, Rue St. Joseph, St. Roch. CORONNIERS. J. E. WOODLEY, No. 12, Rue du Palais, Haute-Ville. SYLLA COTE, No. 10, Rue du Palais, Haute-Ville. SULLY LECLERC, No. 24, Rue du Palais, Haute-Ville. LOUIS BÉLÉAU, No. 5, Bâtiment des Bédards, Haute-Ville. MARCEL ROCHET, Coin des Rues du Pont et Des Passes, St. Roch. CLEMENT GAMACHE, Coin des Rues Notre-Dame et St. Pierre, Bas-Ville. CHARLES BOVIN, No. 50, Rue St. Joseph, St. Roch. J. E. RICHARD, Quai de Hunt, vis-à-vis la Maison Connolly, Marchand de Fleurs, Bas-Ville. CHARLES BEAUFRE, Coin des Rues St. Joseph et St. François, Bas-Ville. CHARLES ROY, Coin des Rues Notre-Dame et Sault-Fort, Bas-Ville. J. BR. LARUE, No. 42, Rue du Pont, St. Roch. FRANÇOIS BROCARD, No. 4, Rue de l'Église, St. Roch. BARBIER. JOSEPH MARIE, No. 611, Rue St. Joseph, vis-à-vis l'Église St. Roch. HOTELS ET RESTAURANTS. HOTEL RUSSELL, No. 11, Rue du Palais, Haute-Ville. LÉANDRE FRECHET, No. 5, Rue de Lamontagne, Bas-Ville. GEORGE BÉLÉAU, (Restaurant St. George) No. 2, Rue du Fort, Haute-Ville. NARCISSE LAFORTE & CIE, No. 17, Rue du Palais, Haute-Ville. HOTEL BLANCHARD, Rue Notre-Dame Bas-Ville.

GUIDE D'AFFAIRES.

- Fabricant de Portes en fer, etc., etc. LOUIS MARCOTTE, No. 331, rue St. François, St. Jean. PARKE & FILS, ENCAUSTEURS ET COURTIERS, No. 1, RUE ST. NICHOLAS. PIED DE LA COTE DU PALAIS, Québec, 19 Juin 1868. LA COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC, MONTRÉAL, CONFECTIONNEUR DE CEINTURES ET COURROIES en PARFUMÉS ou FEUTRE AVEC CAOUTCHOUC, en grande variété. TOUS LES ORDRES SONT EXÉCUTÉS AVEC PONCTUALITÉ Bureau et Atelier: No. 272, Rue Ste-Marie. F. SCHOLES, Administrateur. Montréal, 20 Jan. 1868.—1a BELANGER & GARIÉPY, No. 9 et 91, Rue La Fabrique. AVIS AUX ÉPICIERIS. Voulez il servir par le vapeur "Austrian," UN ASSORTIMENT SUPERBE DE BALANCES DE CUIVRE POUR COMPTOIRS. Ces Balances à Plateaux de Marbre, sont montées sur Argiles, et les seules de ce genre importées en Canada. COUCHETTES DE FER, Double et simple, de tous prix. CUISINE FINE POUR MATÉLAS ET DRAPEAUX DE CUIR. Ressorts de Soies et de Lainages, etc. PEINTURES, HUILE, PÉRENNELLE, COULEURS SÈCHES, ETC. Toiles à Voitures, Châssis Patents et Vernis pour bois, etc. Instruments d'Agriculture de toutes sortes. Les articles les plus nouveaux de FANEAUX DE VOITURES, RÉCENTMENT ARRIVÉS. CUIRS, BROCHES, VITRES, etc., etc. COUFEILLERIE. Des articles Marbrés, en Émail, en Sable, en Bronze, etc. Services de Table argentés. CHAUFFOIRS, BOUCHES, ETC. Distributeurs de machines à vapeur, etc. Machines à vapeur, etc. Les machines à vapeur, etc. et qu'on peut louer sans limitation. F. SCHOLES, Administrateur. BELANGER & GARIÉPY, No. 9 et 91, rue La Fabrique, Québec, 20 mars 1868.—1a. MACHINES A COUDRE. J. D. LAWLOR, Manufacturier de Machines à Coudre, 22, Rue St. Jean, Haute-Ville. J. D. LAWLOR, 22, Rue St. Jean, Haute-Ville. Québec, 16 avril 1868.—1a. Machines pour Fabriquer des Bottes et Souliers à Vendre. MACHINES à Cheville, Machines à Rouler et à Presser le cuir avec une lame à Brûler, Papier Suif et Machines à Coudre, les Machines à Vendre à la Mode et à la Coudre et Machines à Fabriquer les Bottes et les Souliers, sont réparés par le soussigné. J. D. LAWLOR, No. 22, Rue St. Jean, H.-V. Québec, 16 avril 1868.—1a. Charles T. Cote & Cie, MARCHANDS A COMMISSION 54 RUE ST. PIERRE, 54, BASSE-VILLE. AFIN de faciliter les opérations commerciales des affaires ne permettant pas de visiter les différents villes du Canada et des États-Unis, MM. Charles T. Cote & Cie, ont résolu d'ouvrir un magasin d'articles de commerce et de marchandises de toutes sortes, en vue de faciliter les opérations commerciales de leurs pratiques et de leur expéditions une large part du patronage public. Québec, 25 mai 1867. 1a-316.

IMPRIMERIE

L'ÉVENEMENT No. 1, RUE BUADE, A CÔTÉ DU BUREAU DE POSTE, Escalier de la Basse-Ville. PRESSES A VAPEUR. Le Propriétaire du Journal L'ÉVENEMENT ayant fait l'acquisition d'un matériel d'imprimerie très varié, peut maintenant faire toutes sortes d'impressions, telles que : TÊTES DE COMPTES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES, CARTES DE VISITES, D'ADRESSES, DE COMMERCE, Etc., Etc. BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc. AFFICHES, PROGRAMMES, Etc., Etc. FACTUMS, Etc., Etc. LIVRES, BROCHURES, Etc., Etc. Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement, et les ouvrages expédiés par les voies les plus expéditives et les moins coûteuses.